

chaque apprentissage ;
- adopter une posture réflexive.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE2B02FLSCOA Français langue de scolarisation

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE2B02FLSCOA Français langue de scolarisation

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices et des explications supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.

Sources et références

- Dossier : Français, langue de scolarisation. pour avaler quoi? in Traces de changements, n° 232, sept. et oct. 2017.
- Dossier : Fondation Roi Baudoin. Voir l'école maternelle en grand. Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Février 2019.
- Fédération Wallonie-Bruxelles (2014). Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement.
- Nicole Wauters (2020). Langage et réussite scolaire. Pratiques d'enseignement et français de scolarisation. Editions Couleur livres.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents distribués en classe; notes personnelles; recherches complémentaires dans les ouvrages de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit où l'étudiant doit montrer sa maîtrise des contenus enseignés: les présenter, les expliquer, les synthétiser dans un langage adéquat ET les appliquer dans des situations nouvelles.

Cet examen écrit comporte deux parties de même importance : questionnaire à portée psychopédagogique et didactique.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).